

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
UFC-Que Choisir du Val d'Yerres
17 mars 2018 – Boussy-Saint-Antoine 91800**

PRÉSENCE

Présents : 26

Pouvoirs : 62

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le secrétariat de séance est assuré par Louis COTTÉ, secrétaire de l'association, la présidence de séance par Claude DESCOTES-GENON, président de l'association.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG PRÉCÉDENTE

Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale (18 mars 2017) est paru dans notre journal Val d'Yerres Consommateurs n° 99 de mai 2017.

Aucune remarque n'est formulée sur ce compte.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 18 mars 2017

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport moral et d'activité 2017

Projets d'actions pour 2018

Rapport financier et budget prévisionnel

Montant de l'adhésion

Renouvellement du Conseil d'Administration

Questions diverses

Nous terminerons autour d'un verre de l'amitié.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

1 Fonctionnement de l'Association Locale

Ouverture des permanences

La tenue de nos permanences est toujours notre activité principale. Elle mobilise sept personnes soit 1/3 des bénévoles. En plus de la présence pendant les permanences, ces bénévoles travaillent sur les dossiers litiges à domicile.

Yerres

À la Grange au Bois 10 rue de Concy, là où nous avons notre bureau.

Jusqu'à la fin de l'année 2016 nous avons deux permanences par semaine, lundi de 16h à 18h et vendredi de 14h à 16h.

En 2017, suite au départ de conseillers litiges, nous avons dû réduire notre présence à une permanence de 3 heures le lundi de 16h à 19h.

Avec l'arrivée de nouveaux bénévoles conseillers litiges nous avons rétabli deux permanences de 2 h par semaine le lundi et vendredi de 16h à 18h.

Boussy-Saint-Antoine

Espace social Les Buissons à la Maison des Droits – mêmes locaux que la police municipale – 17 avenue Charles de Gaulle.

1^{er} et 3^{ème} mardi de 18h30 à 19h30.

Brunoy

Impasse de la Mairie, salle les Godeaux au 1^{er} étage au-dessus de la salle des fêtes.

1^{er} et 3^{ème} mercredi, de 18h à 19h

Crosne

Bureau du rez-de-chaussée, 28 rue Colbert

1^{er} samedi de 9h30 à 11h30

Les permanences n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

La fréquentation de notre permanence de Yerres est importante mais elle est faible à Brunoy. Nous n'avons pas encore d'explication à cette situation.

Nombre d'heures d'ouverture tous lieux confondus

En 2017 l'ouverture a été en moyenne de 18 h par mois.

Bref rappel du fonctionnement

Nous répondons aux questions des personnes même non adhérentes. Pour les litiges nécessitant une aide plus importante (courrier pour appuyer une demande qui n'a pas abouti, recherches pour trouver des arguments, ...), la loi oblige la personne à être adhérente de l'association.

Dans tous les cas on explique le principe de l'adhésion à ne pas confondre avec l'abonnement à la revue Que Choisir.

Nombre d'appels téléphoniques

195 appels reçus en direct et messages sur répondeur

Seul le bureau de Yerres est équipé d'une ligne téléphonique avec répondeur.

Le répondeur est consulté quotidiennement soit au bureau soit à distance. Nous rappelons toutes les personnes nous ayant laissé leurs coordonnées utilisables. Nous répondons aux demandes de renseignements simples, pour les autres cas nous invitons les personnes à venir dans l'une de nos permanences.

Nombre de personnes reçues

153, toutes permanences confondues, pour renseignements et/ou litiges

Nombre de courriers reçus

111

Nombre de mails traités

362 demandes de renseignements via messagerie

Nombre de visites sur le site internet de l'AL

Il y a possibilité de mesurer le nombre de consultations du site, actuellement il n'a pas été mis en place mais devrait l'être en 2018.

2 Les ressources humaines de l'AL

Point sur les adhérents de l'année

L'effectif était au 31 décembre 2017 de 253 adhérents (64 nouveaux, 189 renouvellements).

Évolution sur les dernières années :

253 en 2017

258 en 2016

248 en 2015

257 en 2014

261 en 2013

257 en 2012

Point bénévoles

23 bénévoles (14 administrateurs + 9 autres bénévoles).

Merci à tous pour le travail effectué cette année.

Nous vous faisons part du décès de notre ancien collègue Alain Lecaille.

Point sur la formation

La Fédération UFC-Que Choisir, l'Union Régionale et l'Union Départementale proposent des stages pour les bénévoles.

- 4 bénévoles ont suivi la formation « Découvrir l'UFC Que Choisir ».
- 3 ont suivi la formation « Traitement des litiges locatifs ».
- 1 a suivi la formation « Gestal », application de GESTion des AL.
- 2 ont suivi la formation « Traitement des litiges bancaires ».
- 2 ont suivi des formations concernant le réseau santé.
- 17 ont suivi une formation aux premiers secours.

3 Activité liée aux traitements des litiges

Nombre de personnes reçues

Le nombre total de litiges traités : 50.

Nombre de litiges traités et conseils donnés par catégorie

<i>Thèmes</i>	<i>Litiges traités</i>	<i>Conseils</i>
Logement, Copropriété, Immobilier	13	11
Assurances	2	4
Banques, Organismes de crédit	2	7
Auto, Moto, Caravane, Mobil-home, Bateaux	3	7
Alimentation	0	0
Services marchands	13	9
Energie, Eau, Assainissement, Déchet, Environnement	5	4
Administration	0	2
Opérateurs de télécommunications	9	11
Santé, médecine, Maladie, Hygiène	0	1
Autres secteurs de consommation	3	9
Total	50	65

État des litiges

	<i>Nombre litiges</i>
En cours	
Traitement par l'AL	12
Procédure en justice	0
Attente de nouvelles du consommateur	13
Clos	
Perdu après procédure	0
Perdu suite à négociation (pas de procédure lancée)	3
Gagné après procédure	1
Gagné amiable	13
Après conseil	11
Après compromis	1
Sans nouvelles du consommateur	9
Abandon de l'AL	0
Abandon du consommateur	2
Aucune action possible	0
Fin d'adhésion	0
Exclusion de l'adhérent	0
Erreur de saisie	0

TOTAL = 65

Nombre d'actions judiciaires

Une action en justice gagnée.

Quatre actions diligentées par des adhérents auprès de la DDPP et/ou du tribunal.

Nous évitons autant que possible d'en arriver à ce stade. Nous privilégions la négociation à l'amiable.

4 Activité liée aux instances

Nombre de CA par an

Le Conseil d'Administration se réunit 10 fois par an, chaque mois sauf en juillet et août.

La réunion est ouverte à tous les bénévoles afin de les impliquer dans le fonctionnement de l'Association. Elle a lieu généralement le 2^{ème} mercredi du mois de 18h à 20h30 à Yerres, dans la salle de réunion à côté de notre bureau.

Nombre de réunions du Bureau par an

Le bureau ne se réunit qu'exceptionnellement, ses membres communiquent généralement par courriels pour effectuer un pré-travail avant les réunions mensuelles du CA.

Composition du Conseil d'Administration

Il est actuellement composé de 14 administrateurs.

Daniel ABRIOL

Louis COTTÉ

Claude DESCOTES-GENON

Martine LEGRAS DEUM

Ghislaine L'ÉTANG

Alain MERCIER

Francine MORAND

Jeannine PELLETIER

Véronique PERRET

Michel PETIT

Roland PÉTRELLE

Jacques PRADIER

Evelyne RÉMY

Lionel ROUX

Le bureau

Claude DESCOTES-GENON, président de l'association.

Roland PÉTRELLE, Vice-président

Louis COTTÉ, Secrétaire

Lionel ROUX, Secrétaire adjoint

Véronique PERRET, Trésorière

Francine MORAND, Trésorière-adjointe

Membres du CA en renouvellement

Roland PÉTRELLE

Jacques PRADIER

Evelyne RÉMY

Martine LEGRAS DEUM a démissionné du Conseil d'administration

Autres activités

Nous participons chaque année :

- aux trois réunions du Conseil d'Administration ainsi qu'à l'Assemblée Générale de l'Union départementale qui regroupe les quatre associations locales de

l'Essonne : 91 Nord (Massy), Draveil, Val d'Orge (St Michel sur Orge) et la nôtre (Val d'Yerres).

- Madame Marie-Jeanne Clairet de l'AL du Val d'Orge en est la Présidente, Véronique Perret, de notre AL, la Trésorière.

Depuis trois ans l'Union départementale organise un repas pour les bénévoles des quatre AL de l'Essonne, occasion de se rencontrer et d'échanger sur nos activités.

Chaque année nous participons à l'Assemblée Générale de la Fédération UFC-Que Choisir, et nous organisons notre propre Assemblée Générale.

5 Activité de communication et représentation

Notre site internet

La publication des articles est assurée par Jeannine Pelletier.

Nombre d'articles publiés en 2017 : 229 dont 29 alertes et appels à témoignage.

Temps consacré : 81h.

Notre journal " Val d'Yerres Consommateurs "

En 2017, nous avons publié trois numéros de notre journal.

- Mars, le n°98.
- Mai, le n°99.
- Octobre, le n°100, édité en couleur.

La rédaction et la mise en page du journal, effectuée par Jeannine Pelletier, représentent 59 heures de travail, la diffusion 26 heures.

Le journal est envoyé par mail à environ 2/3 des adhérents ayant une adresse et qui ont accepté de recevoir la version numérique, ce mode d'expédition limitant les frais. Les autres adhérents le reçoivent par courrier postal.

Il est envoyé :

- aux adhérents à jour de leur cotisation,
- aux Maires des communes du Val d'Yerres,
- à la Fédération UFC-Que Choisir,
- à la préfecture,
- à différentes instances,
- aux autres associations locales qui nous envoient leurs publications.

Il est aussi distribué dans les permanences, sur les stands lors des fêtes des associations, à l'occasion de la Foire aux jouets et déposé dans les mairies et points lecture (gare de Brunoy et galerie marchande Cora).

Les guides de l'UFC

Nous envoyons par courriel différents guides édités par l'UFC-Que Choisir.

Les guides sont également mis en ligne sur notre site internet.

Il ne nous est pas possible d'imprimer ces documents comportant de nombreuses pages pour les envoyer aux adhérents qui n'ont pas d'adresse courriel.

Cette année nous avons adressé à environ 2/3 des adhérents les guides suivants :

Mai	Guide des vacances sereines
Novembre	Guide funéraire 2017
Décembre	Guide de Noël 2017

Articles pour les journaux municipaux

Jeannine Pelletier envoie régulièrement aux responsables communication de 12 mairies du Val d'Yerres des articles courts de conseils pratiques pour les consommateurs à insérer dans les journaux municipaux.

Mars Prêt familial : les précautions à prendre
Août Transports aériens : les droits du passager
Septembre Méfiez-vous des contrefaçons

Fêtes des associations

En 2017, nous avons tenu, comme tous les ans, un stand d'information aux fêtes des associations de Yerres, Brunoy, Boussy-Saint-Antoine, Combs-la-Ville et Crosne.

C'est l'occasion de faire connaître notre association et d'échanger avec les visiteurs.

Porte ouverte à l'hôpital Joffre Dupuytren

Au mois de mai Ghislaine L'Étang et Anne Goepp ont tenu un stand à la journée porte ouverte de l'hôpital Joffre-Dupuytren de Draveil.

Printemps des consommateurs

Au mois de juin nous avons été présents toute une journée dans la galerie du centre commercial Cora Val d'Yerres.

La Foire aux Jouets

La 38^{ème} FAJ a eu lieu du 17 au 20 novembre 2017 à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres.

Véronique Perret, qui est la responsable, commente le bilan.

RECETTE

Dépôt	184,50 €
Vente	6 654,50 €
TOTAL RECETTE	6 839,00 €
REMBOURSEMENT VENDEURS	5 293,60 €

RECETTE BRUTE 1 545,40 €

DEPENSE

Frais de communication	138,44 €
Fournitures	107,16 €
Frais de réception	188,44 €
Cadeaux aux bénévoles	66,60 €
TOTAL DEPENSE	500,64 €

RECETTE NETTE 1 044,76 €

Le chiffre d'affaires est en baisse de 22,5 % par rapport à 2016 mais la perte limitée sur recette nette à - 9,6 %.

Bilan jouets

102 déposants (111) = - **9**

148 listes déposées (167) = - **19**

2530 jouets déposés (2992) = - **462**

15 jouets refusés au dépôt (13) = + **2**

1383 jouets vendus (1719) = - **19,5 %** - vente : **54,66** (57,50)

11 jouets perdus (12) = -**1** (44€)

2 jouets remboursés (11 €)

9 jouets rapportés-remboursés-incomplets-ne correspondaient pas à l'attente (14)
= -5 (77€)

318 acheteurs (345) = - 27

1 liste UFC 40,50 €

TEMPS DE DEPOT : 6 heures

4 h le vendredi

2 h le samedi

TEMPS DE VENTE : 9H30 heures

5 h30le samedi

4 h le dimanche

Les bénévoles : **31** au total - **19** de l'équipe (sur 21) et **12** bénévoles extérieurs

Repas du samedi midi : **25** (4,49 € par personne)

La communication :

250 affiches : Yerres, Montgeron, Crosne, Brunoy, Épinay-sous-Sénart, Boussy-Saint-Antoine, Mandres-les-Roses, Combs-la-Ville.

Sur Yerres : sur le site de la ville, panneaux électroniques, Journal des Yerrois, panneaux affichages municipaux, calicot.

Annonce sur site du Bon Coin.

Annonce envoyée pour publication aux journaux municipaux des communes du Val d'Yerres.

500 fiches de dépôt : **110** envoyées par courrier aux déposants et bénévoles 2016 et le reste mis à disposition (mairie, mairie annexe, CCAS, CEC, centre de PMI, crèches, bourse au matériel de puériculture, ...)

37 fiches de dépôt envoyées par courriel

187 échanges de courriel

Intervention médias (PQR, radios, ...)

La presse écrite présente sur notre territoire (Le Parisien / Aujourd'hui en France et Le Républicain) couvre l'ensemble de l'Essonne ou l'Ile-de-France. Sauf événement local particulier, il est donc plus rationnel de communiquer à l'échelle de l'Union régionale ou de l'Union départementale. Au cas par cas, nous n'excluons pas de communiquer avec les radios locales.

En 2017, nous n'avons pas eu d'intervention média à l'échelle du Val d'Yerres.

Interventions, débats, conférences, ...

Nous organisons des réunions - débats de prévention.

- Dépannage à domicile : à l'attaque des arnaques
- Pompes funèbres et obsèques
- Contrat Hors Établissement (anciennement démarchage)
- Rendez-vous Conso : les bons reflex en matière d'alimentation

Nombre de représentations (collectivités, services publics, privés, ...)

Comme chaque année, nous avons participé aux rencontres organisées par EDF, Engie et La Poste pour les associations de consommateurs.

Nous participons également aux petits déjeuners des associations organisés par la municipalité de Brunoy.

Nombre d'enquêtes fédérales

Une enquête en moyenne tous les 2 mois.

Les résultats des enquêtes sont présentés dans notre journal Val d'Yerres Consommateurs après leur publication dans le magazine Que Choisir.

Louis Cotté, responsable des enquêtes, nous rappelle la procédure employée et nous en dresse la liste.

Du 18 mars au 1^{er} avril /2017 : 30 produits en magasins bio - QC n° 563 de novembre 2017 - VYC n°101

Du 3 au 17 juin 2017 : Grandes Surfaces d'Alimentation - critères d'étendue et de qualité des offres et des services - QC n°561 de septembre 2017 - VYC n°101

Du 30 septembre au 14 octobre 2017 : Circuits courts fruits et légumes

Déchets ménagers : questionnaire paru dans la newsletter de l'UFC en novembre 2017 et dans QC n°564 de décembre 2017 - Résultats dans QC n°566 de février 2018.

Activité commission santé

Il existe dans chaque hôpital une commission des usagers (CDU) qui comprend deux représentants des usagers issus d'associations agréées. Ils sont nommés au titre de leur association mais représentent l'ensemble des usagers et peuvent être contactés directement par les usagers.

Pour l'UFC-Que Choisir du Val d'Yerres :

Ghislaine L'Étang, est représentante des usagers titulaire à l'Hôpital Privé du Val d'Yerres de Yerres et à la Clinique du Dr Boyer de Villeneuve-Saint-Georges depuis janvier 2014. En septembre 2016, elle a été nommée comme suppléante à l'hôpital Joffre-Dupuytren de Draveil. Elle nous parle de cette activité.

Anne Goepf est représentante suppléante au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges.

Notre ligne téléphonique

La ligne 01 69 56 02 49 est installée au bureau de Yerres et dispose d'un enregistreur.

Nos adresses courriel

- contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr figure sur tous nos documents de communication,
- l'autre adresse, ufcquechoisirvy@free.fr, est essentiellement utilisée par les conseillers litiges pour les échanges avec les adhérents qui ont un litige en cours de traitement.

Valorisation du bénévolat

Nous avons, comme les années précédentes, comptabilisé le temps passé par les bénévoles au profit de l'association, soit pour année 2017 : 3384 heures.

Véronique Perret, nous commente ces chiffres.

Actions	Total par action
SECRETARIAT	481,75
LITIGES	672,50
COMPTABILITE	121,50
GESTION ADHERENTS	140,75
C.A. / A.G. / DEBATS	432,50
ENQUETES	27,75
JOURNAL	85,00
SITE INTERNET	81,00
FORMATIONS – STAGES	354,75
REPRESENTATION UFC	175,25
SANTE	365,00
MESSAGERIE	80,75
FAJ	366,00
Total annuel	3384,50

Ces informations sont maintenant demandées par les communes dans le cadre des demandes de subvention.

Approbation du rapport moral et d'activité

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

PROJET D' ACTIONS POUR 2018

- Le maintien de nos **permanences** est notre priorité, pour deux raisons principales :
 - avoir et maintenir un contact avec les consommateurs et nos futurs adhérents,
 - c'est notre principale ressource financière.

Une nouvelle bénévoles est en cours de formation.

• **Traitement des Litiges en Ligne.** Notre Fédération nous incite, en plus des permanences physiques, à nous engager dans cette nouvelle façon de traiter les litiges des consommateurs.

• Continuer nos **réunions – débats de prévention**, en créer de nouvelles et former de nouveaux intervenants.

• Continuer les **enquêtes** proposées par l'UFC-Que Choisir, l'Union départementale et à notre initiative.

• Continuer d'alimenter notre **site internet**, ajouter la fonctionnalité de comptage des visites.

• Poursuivre notre **journal** « Val d'Yerres Consommateurs » - 3 publications par an et réfléchir à son évolution.

• Continuer de proposer des **articles pour les journaux municipaux**.

- La 39^{ème} **Foire aux Jouets** aura lieu du 16 au 19 novembre 2018 (3^{ème} week-end de novembre) à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres.
- Assurer notre présence aux **fêtes des associations** de Brunoy, Boussy-Saint-Antoine, Yerres, Crosne et Combs-la-Ville.
- Poursuivre l'activité de notre **commission santé**.
- Continuer à **rechercher de nouveaux bénévoles**, surtout pour renforcer les permanences litiges et nos réunions prévention.
- Au cas par cas, nous n'excluons pas de communiquer avec les radios locales.
- Poursuivre notre **participation dans diverses représentations**.

Approbation du projet d'actions

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Véronique Perret, notre trésorière, commente les chiffres et leur évolution.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

(Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017)

CHARGES			PRODUITS		
	2017	2016		2017	2016
ACHATS			VENTES		
Fournitures administratives et de bureau	592,51	733,01	Produits des activités annexes	1044,76	1156,38
SERVICES EXTERNES			SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Charges locatives		38,63	DGCCRF	695,00	1234,25
Primes d'assurances	140,09	135,32	COLLECTIVITES TERRITORIALES		
Frais de colloques, séminaires, conférences	749,50	360,93	Subventions Communes	800,00	700
AUTRES SERVICES EXTERNES			AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET COTISATIONS		
Publicité - publications relations publiques	1159,40	1057,96	Cotisations nettes des adhérents	5550,00	5660
Voyages et déplacements	1721,18	2243,75	PRODUITS FINANCIERS		
Réceptions	285,13	353,75	Autres produits financiers	39,91	39,62
Frais postaux-Télécom.	2093,94	1665,86	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Services bancaires	58,24	57,72	Produits except. (dons)	60,00	35,00
Divers	80,00	80,00	TRANSFERT DE CHARGES		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			Remboursements de frais	358,14	714,06
Parts fédérales	1368,00	1607,40			
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Autres charges except,	0,00	200,00			
TOTAL CHARGES	8247,99	8534,33	TOTAL PRODUITS	8547,81	9539,31
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			299,82		

SITUATION D'ÉPARGNE ET DE TRÉSORERIE

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Compte bancaire	7501,05	6949,79
Livret d'épargne	5362,33	5322,42
TOTAL	12863,38	12272,21

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

(Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

CHARGES			PRODUITS		
	<u>2018</u>	<u>2017</u>		<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACHATS			VENTES		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1000	1000	Produits des activités annexes	1500	1500
Fournitures administratives et de bureau	1000	1200			
SERVICES EXTERNES			SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Primes d'assurances	150	150	DGCCRF	900	900
Frais de colloques, séminaires, conférences	700	500	Communes	900	900
AUTRES SERVICES EXTERNES			AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET COTISATIONS		
Publicité - publications - relations publiques	1000	1000	Cotisations nettes des adhérents	6300	6300
Voyages et déplacements	2200	2400	PRODUITS FINANCIERS		
Réceptions	500	500	Autres produits financiers	50	50
Frais postaux - Télécommunication	1800	1600	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Services bancaires	70	70	Produits except. sur opération de gestion (dons)	50	50,00
Divers	80	80	TRANSFERT DE CHARGES		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			Remboursements de frais	300	300,00
Parts fédérales	1500	1500			
TOTAL CHARGES	10000	10000	TOTAL PRODUITS	10000	10000

Approbation du rapport financier

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

Approbation du budget prévisionnel

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

MONTANT DE L'ADHESION

Débat sur le montant des adhésions

Actuellement la première adhésion est de 30 €, le renouvellement de 20 €.

Il existe également une « adhésion liée » pour attribuer un tarif préférentiel aux couples et parent/enfant, première adhésion 20 €, renouvellement 20 €.

5,70 € sont reversés pour chaque adhésion et ré adhésion à la Fédération.

Nous proposons de garder les tarifs actuels.

Approbation du maintien du montant des adhésions

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration actuel sont au nombre de 14.

Daniel ABRIOL

Louis COTTÉ

Claude DESCÔTES-GENON

Martine LEGRAS DEUM

Ghislaine L'ÉTANG

Alain MERCIER

Francine MORAND

Jeannine PELLETIER

Véronique PERRET

Michel PETIT

Roland PÉTRELLE

Jacques PRADIER

Évelyne RÉMY

Lionel ROUX

Les mandats à renouveler sont :

Roland PÉTRELLE

Jacques PRADIER

Evelyne REMY

Madame LEGRAS DEUM Martine est démissionnaire.

Rappel des statuts :

*Pour être éligibles au Conseil d'Administration, les candidats doivent être adhérents de l'UFCVY depuis **au moins un an** au jour de l'Assemblée Générale. (Art 7.4 des statuts).*

Les membres du conseil, élus par l'Assemblée Générale, ont un mandat d'une durée de trois ans (art 7.7).

Tout membre sortant est rééligible (art 7.8). Le CA est renouvelable par tiers.

Approbation du renouvellement du mandat de Roland PETRELLE

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

Approbation du renouvellement du mandat de Jacques PRADIER

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

Approbation du renouvellement du mandat d'Evelyne REMY

Le secrétaire de séance fait voter ce point.

Vote pour : 88 présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Une question de monsieur GUENEGOU : serait-il possible, en tant qu'adhérent d'une AL, de bénéficier d'une réduction sur l'abonnement au site internet Que Choisir ?

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour est épuisé.

Compte-rendu certifié conforme.

Signature du président



Signature du secrétaire

